

Association

MONSIEUR
Vincent

BIEN VIEILLIR
ENSEMBLE :

OSONS !

**Projet associatif 2015/2020 :
Bien vieillir ensemble, osons !**

Adopté à l'Assemblée Générale du 25 juin 2015

OSONS !

- Vivre nos valeurs fondatrices et accueillir en priorité les plus démunis
- Donner toute leur place aux personnes âgées et handicapées dans notre société
- Accompagner chaque personne avec tendresse et bienveillance
- Associer avec simplicité résidents, familles, bénévoles, et professionnels
- Innover et nous engager ensemble avec générosité

“ L'amour est inventif jusqu'à l'infini ”

Saint Vincent de Paul

Introduction

Ce projet associatif s'inscrit dans la continuité de la feuille de route 2011/2014 dont le bilan a permis d'évaluer le chemin parcouru durant les 4 dernières années, de confirmer les acquis, de repérer les orientations qu'il fallait reconduire, celles qu'il fallait approfondir et les nouvelles orientations nécessaires à la poursuite de la mission de l'Association.

Une analyse partagée des contextes environnementaux actuels, des enjeux externes et internes, qu'ils soient politiques, sociaux ou financiers, a permis de définir et préciser notre vision, nos choix, nos objectifs et le sens à donner à nos actions pour les années 2015 à 2020.

Les membres du conseil d'administration, de la direction générale, les directeurs, les responsables de communauté de la Compagnie des Filles de la Charité ont contribué à l'écriture de ce projet associatif 2015/2020. Les réunions de conseil et comités de direction (en résidence ou en Direction Générale) ont permis d'ébaucher le projet. Il a été retravaillé par un comité de pilotage pluridisciplinaire. Les objectifs ont été arrêtés lors d'un séminaire stratégique en avril 2015.

Cela a aussi été l'occasion de réaffirmer notre identité, nos valeurs, nos missions et nos engagements...

Qui sommes-nous ?

L'Association Monsieur Vincent

L'Association Monsieur Vincent – association loi 1901 à but non lucratif et de bienfaisance – a été créée en 1994 par la Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul et l'Association de l'Hôpital Saint Michel-Saint Vincent. Ses établissements sont habilités à l'aide sociale.

Notre Mission :

L'Association Monsieur Vincent accompagne des adultes âgés de plus de 60 ans ou handicapés ; la majorité est dépendante des aides que lui apportent les professionnels. Elle gère des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) et pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Elle propose également des services de soutien à domicile : services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), équipes spécialisées Alzheimer (ESA), coordination gérontologique, accueils de jour, services de portage de repas et une maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer (MAIA).

L'éthique vincentienne au cœur de notre action :

L'action de l'Association est guidée par les valeurs humanistes et chrétiennes de Saint Vincent de Paul :

- ▶ accueil de tous sans à priori et en priorité des personnes les plus démunies, suite à la perte d'autonomie physique ou intellectuelle, à la solitude ou à l'exclusion,
- ▶ respect et dignité de chaque personne,
- ▶ ouverture aux autres et partage,
- ▶ accompagnement jusqu'au bout de la vie.

Un accompagnement personnalisé :

L'Association offre :

- ▶ à domicile : un soutien adapté et un parcours évolutif à chaque personne âgée ou handicapée et à ses familiers.
- ▶ en établissement : des conditions de vie et d'accompagnement proches du « vivre chez soi ».

Cela se traduit pour chaque personne accompagnée et en concertation avec ses familiers par l'élaboration d'un projet d'accompagnement et de soins personnalisés, respectueux de ses capacités et de ses choix, prenant en compte l'activité intellectuelle et l'accompagnement spirituel.

Une vie active et agréable :

Une attention spécifique est portée à toutes les activités de la vie quotidienne, propices aux échanges aux rencontres : repas, lectures, jeux, gymnastique douce, ateliers de création, sorties, excursions, rencontres. Ces activités, soutenues par des équipes de bénévoles, associent familles, amis, voisins ; elles sont ouvertes sur le quartier, le village, la ville... Ces activités variées, ludiques, culturelles mais surtout adaptées, respectueuses de la liberté et de l'intimité de chacun, tendent à permettre à chaque résident de s'épanouir et de se sentir « utile ».

Concertation et ouverture pour progresser ensemble :

Une des caractéristiques de l'Association est la concertation. Pratiquée régulièrement à tous les niveaux d'un établissement, et également entre les établissements et services, chacun des acteurs, résidents, familles, professionnels et bénévoles, peut ainsi contribuer au projet associatif. L'Association privilégie l'ouverture sur l'extérieur et l'échange. Dans ce but, elle apporte

son soutien à des établissements congréganistes ou diocésains et à des associations de gestion locales, confrontés aux profondes mutations du secteur médico-social.

**“Accompagner,
c'est marcher
au pas de l'autre...”**

Recommandation de Saint Vincent
aux Filles de la Charité (extrait).

Dynamique au sein de notre association

Des femmes et des hommes pleinement investis :

Le « savoir faire » et le « savoir être » sont indissociables. Bienveillants, les professionnels se mettent à l'écoute de la personne, lui accordent de l'importance et lui montrent qu'elle compte réellement à leurs yeux.

Les équipes pluridisciplinaires des résidences et services bénéficient de formations régulières et d'un dispositif d'analyse des pratiques professionnelles.

Les équipes administratives s'imprègnent des valeurs vincentiennes de rigueur, de transparence et de vérité dans la gestion.

Les bénévoles, en collaboration avec les professionnels, apportent leur temps, leurs compétences et leur tendresse aux personnes accompagnées. Ils sont invités à s'engager dans la vie associative.

L'innovation :

Sous l'impulsion de son Conseil d'Administration, l'Association inscrit ses établissements dans une démarche d'amélioration continue de la qualité du service. Privilégiant l'innovation, l'Association prend toute initiative susceptible de compléter son offre de service afin de mieux répondre aux nouvelles attentes des personnes âgées. Ainsi, elle s'engage avec des associations partenaires dans la création d'une résidence pour femmes âgées sans domicile, d'un lieu de vie en EHPAD pour des personnes ayant connu une grande précarité, d'un lieu de vie en EHPAD pour jeunes seniors souffrant de la maladie d'Alzheimer, le développement de solutions alternatives d'habitat partagé.

De grands chantiers immobiliers :

L'Association a entrepris la rénovation ou la reconstruction de ses résidences pour les adapter aux besoins des personnes accueillies, pour que confort et sécurité soient assurés. L'équipe de maîtrise d'ouvrage interne conduit 14 grands chantiers. Des modes constructifs innovants sont privilégiés. Ils permettent de réduire les délais d'exécution, de diminuer les nuisances de chantier et offre la garantie d'une meilleure qualité d'exécution. Il en est ainsi pour la création d'un bâtiment à ossature et façades bois dans le Val de Marne et la reconstruction complète en modules bois au Mans.

Dans la perspective de la protection de l'environnement, le recours aux énergies renouvelables pour la production de chauffage et d'eau chaude est mis en œuvre à travers la création de chaufferies au bois, l'installation bi-énergie (gaz/ géothermie), le raccordement au réseau de chaleur urbain, lorsque les conditions locales le permettent.

« Un petit chez soi dans un grand chez les autres »

L'Association dispose d'un patrimoine d'exception avec parcs et jardins fleuris, appartenant pour l'essentiel aux congrégations fondatrices.

Une attention toute particulière est apportée à la conception du cadre de vie. Agréable et chaleureux, il est pensé par une équipe interne dédiée à la maîtrise d'ouvrage, des prestataires spécialisés et en concertation avec les résidents, leurs familiers et les professionnels. Chaque fois que cela est possible les chambres, véritables logements personnels, sont regroupées par maisonnées constituées de 14 à 20 chambres autour d'un salon et d'une salle de séjour avec cuisine américaine. Cette organisation permet à chacun de se sentir connu et reconnu comme une personne à part entière au sein d'un espace de vie à dimension familiale.

Dans quel contexte agissons nous ?

Les enjeux externes 2015/2020

• Les éléments démographiques

L'accroissement de la longévité, l'accroissement des classes d'âge les plus élevées feront qu'en 2060 en Europe une personne sur huit aura 80 ans et plus.

Les pouvoirs publics sont engagés dans des réformes visant à préparer la société à accueillir un nombre croissant de personnes âgées :

- En développant la prévention de la perte d'autonomie, le dépistage des fragilités, la lutte contre l'isolement et en adaptant les droits, le logement, le transport, l'urbanisme aux besoins de la population vieillissante,
- En répondant aux besoins des personnes âgées et de leur famille et en accompagnant la perte d'autonomie lors du maintien à domicile, l'aide aux aidants, la modernisation et la médicalisation des établissements.

L'Association s'inscrit dans cette politique. Elle note aussi les éléments suivants qui vont orienter sa politique vers des besoins nouveaux et accroître sa recherche de compétences complémentaires :

- L'accroissement des populations précaires et démunies vieillissantes,
- Le niveau de revenu moyen des retraités qui ne leur permettra pas de financer un hébergement en établissement sans aide extérieure,
- L'aspiration croissante des personnes âgées et de leur famille à trouver des alternatives à la vie en établissement,
- L'implication des aidants familiaux auprès de presque trois quarts des personnes âgées. Ces aidants manquent souvent de soutien, de formation, de structures de relais et de répit.

• L'organisation des territoires

Les Agences Régionales de Santé (ARS) favorisent les partenariats et les regroupements face à la dispersion voire l'isolement de certains sites dans certaines régions. La question d'un développement maîtrisé et d'une coopération renforcée avec d'autres établissements et associations est donc posée, et encourage l'Association à s'adjoindre des moyens adaptés pour une politique de développement qui prenne en compte les contraintes du « marché ».

Cette évolution nous invite à renforcer notre implication dans la vie des fédérations nationales représentatives du secteur privé à but non lucratif.

• Les contraintes budgétaires

Dans un contexte de limitation des dépenses sociales et de diminution des subventions, l'Association doit continuer à s'engager dans les recherches d'économie et de mutualisation, sans pour autant que ce soit au détriment des personnes vulnérables qu'elle accueille, de la qualité de vie au travail de ses professionnels, de la qualité de ses prestations, et de la mise en place d'innovations. La recherche d'autres sources de financement s'impose.

• Relever le défi du développement durable

Nous sommes également incités à inscrire nos actions dans la perspective du Développement Durable et de notre Responsabilité Sociétale : en termes de qualité des soins prodigués, de bonnes conditions de travail offertes aux professionnels, de recherche d'un modèle économique performant et chaque fois que c'est possible de recherche des moyens de préservation de l'environnement et d'économie de consommation des ressources.

Dans quel contexte agissons nous ?

Enjeux internes 2015/2020

● Faire face à la diminution des communautés religieuses

La perspective de la diminution rapide du nombre de religieuses /religieux résidents incite l'Association à porter une attention particulière au maintien de son caractère propre, à la préservation de son capital spirituel et de l'esprit des fondateurs transmis par les sœurs, avec l'appui de la Compagnie des filles de la Charité et des congrégations qui nous ont rejoints, de La Société de Marie (Marianistes) et de l'Institut des Sœurs de Saint François.

● Grandir en conservant son âme

L'Association a doublé le nombre de ses établissements en 10 ans en créant un modèle de gouvernance fondé sur la concertation, la co-élaboration et sur un travail en réseau et en transversalité.

Pour assurer un développement important, l'Association souhaite adapter son mode de gouvernance sans perdre ses valeurs vincentiennes et son efficacité, tout en continuant de développer l'esprit associatif à tous les niveaux.

● S'appuyer sur les professionnels

Face aux pressions liées au manque d'effectifs et de temps, aux dysfonctionnements, aux plaintes, la parole de tous doit être encouragée et trouver des espaces pour réfléchir, prendre du recul, échanger, se comprendre, développer la bienveillance, la bientraitance, la réflexion éthique et le ressourcement.

Chacun contribue ainsi à son développement.

Notre vision pour les prochaines années

Ainsi dans un environnement en mutation il est impératif d'oser nous développer et :

- Apporter dans les prochaines années, des réponses toujours plus diversifiées et pertinentes aux besoins de notre société et des personnes âgées, dans l'esprit de nos fondateurs,
- Maintenir et développer en interne l'esprit associatif qui nous caractérise, veiller à la place et à la reconnaissance de chacun, garder notre âme, et progresser en efficacité et professionnalisme,
- Aller de l'avant, anticiper, faire croître nos compétences et compléter nos savoir-faire avec d'autres associations et partenaires.

Notre ambition est :

- de croître sur les territoires où nous sommes déjà présents à hauteur d'un établissement par an,
- d'atteindre au travers d'une mutualisation de moyens (ou regroupement si l'opportunité se présente) l'équivalent d'un groupe de 50 établissements et services avec les moyens nécessaires associés.

Objectifs 2015/2020

Axe 1 : Développer le vivre ensemble, la parole de chacun, les prestations de qualité

1. Proposer un accompagnement spirituel permettant à chacun de vivre librement ses convictions spirituelles, philosophiques et religieuses, dans l'esprit d'ouverture de l'Association Monsieur Vincent, c'est-à-dire susciter et promouvoir tout ce qui est créativité, art et beauté, écouter et aider l'expression des besoins spirituels de chaque personne, respecter et faciliter les pratiques religieuses de chacun.
2. Promouvoir le bien vieillir ensemble en développant le « prendre soin », fondé sur la notion de « chez soi », sur le bien-être social et sur l'adaptation de l'accompagnement et des soins.
3. Pour mieux vivre ensemble : développer un « projet social » et une politique des ressources humaines.
Clarifier la place et la responsabilité de chaque professionnel.
Développer une culture commune du management, de la démarche d'amélioration continue et de gestion des risques par la méthode de concertation et de co-élaboration.
Développer toute action qui permet aux acteurs de mieux comprendre le fonctionnement de l'institution et de favoriser l'esprit de bienveillance.
4. Valoriser et développer le bénévolat dans un cadre d'intervention défini où chacun a la place qui lui revient.
5. Dynamiser l'expression et la participation des personnes accompagnées, en associant les autres parties prenantes (familiers, bénévoles, professionnels...) dans l'amélioration de la qualité de l'accompagnement et de la vie dans les établissements et services, dans le cadre d'une politique active de participation des usagers.
6. Développer la démarche éthique, à tous les niveaux de l'Association, permet de s'interroger ensemble (professionnels, bénévoles, résidents, familiaux) sur la mise en pratique de nos fondamentaux associatifs dans la vie de nos résidences. Cette démarche s'applique notamment dans les situations complexes (dans toute leur singularité) lorsque des normes, des valeurs, des convictions personnelles, religieuses ou philosophiques peuvent être contradictoires.

Axe 2 : Développer des réponses innovantes La place de l'Association dans son environnement

7. Dans la gestion courante et dans le cadre des projets immobiliers : assurer une gestion permettant de rendre le prix des prestations le plus accessible possible aux plus fragiles financièrement, sans perte de qualité ; les budgets sont envisagés dans le cadre d'une stratégie globale et concertée.
8. Expérimenter, évaluer et si possible développer en partenariat avec d'autres acteurs du secteur, des solutions alternatives à la vie en institution permettant :
 - aux personnes âgées qui le souhaitent de vivre chez elles le plus longtemps possible et entourées
 - de mener des actions concrètes et diversifiées sur l'accompagnement des personnes âgées désorientées, des populations démunies et marginalisées, dans le respect de leur parcours.
 - de répondre à de nouveaux besoins, en particulier vers les personnes âgées ayant des souffrances psychiques, et des personnes souffrant de pathologies graves.
9. Pour mettre en œuvre notre vision, gérer la croissance de l'Association en lui conservant son âme, il nous faut :
 - Identifier les territoires d'intervention et nous inscrire dans les politiques publiques
 - Développer les activités et nouer les alliances possibles ou nécessaires,
 - Maintenir et améliorer le niveau de prestations attendues par les personnes accompagnées et les financeurs,
 - Mobiliser les ressources alternatives (financières et autres,...) dans le respect de l'esprit et des valeurs qui caractérisent l'Association Monsieur Vincent.
10. Définir de nouveaux modes de gouvernance associative inspirés des valeurs fondatrices et adaptés aux contextes actuels

IMPLANTATIONS SUR LE TERRITOIRE

- **SAINT-VINCENT DE PAUL**
2 rue de la Vallée
60180 Nogent sur Oise
03 44 55 05 02
- **CATHERINE LABOURE**
77 rue de Reuilly
75012 Paris
01 44 75 45 45
- **SAINTE-GENEVIÈVE**◆
60 rue Henri Barbusse
92000 Nanterre
01 47 21 16 21
- **SAINTE-ANNE D'AURAY**◆
EHPAD et SSIAD
5 rue de Fontenay
92320 Chatillon
01 46 56 22 29
- **SACRÉ CŒUR**◆
2 rue Charles Frérot
94250 Gentilly
01 49 08 38 38
- **SAINT-JOSEPH**◆
EHPAD et SSIAD
2 rue de la Citadelle
94230 Cachan
01 49 69 20 00
- **JEAN XXIII**
6 rue Albert Schweitzer
94240 L'Haj' les Roses
01 45 47 91 10
- **SAINT-JOSEPH**◆
EHPAD et Pôle Domicile
45 rue du Général Leclerc
78430 Louveciennes
01 39 18 01 55
- **BONNIÈRE**
104 rue de Flore
72000 Le Mans
02 43 81 20 91
- **SAINT-ALDRIC**
69 rue des victimes du nazisme
72000 Le Mans
02 43 81 90 98
- **CASTEL SAINT-JOSEPH**◆
18 route de Blangy
Guimerville
76340 Hodeng au Bosc
02 35 93 55 27
- **SAINTE-CROIX**◆
Cour de l'Abbaye
57320 Bouzonville
03 87 78 30 17
- **SAINT-MAURICE**
25 rue de Belletanche
57070 Metz
03 87 74 78 79
- **SAINT-VINCENT DE PAUL**
21 rue de Belletanche
57070 Metz
03 87 37 10 33
- **SAINTE-HÉLÈNE**
53 rue Sainte Geneviève
91860 Epinay Sous Sénart
01 60 47 03 40
- **SAINT-GEORGES DE LISLE**
Saint Georges de Lisle
53300 Saint Georges de Lisle
02 43 00 87 64
- **LA CHESNAYE**
2 rue de la Chesnaye
37270 Athée Sur Cher
02 47 50 68 20
- **MAISON SAINT-JOSEPH**
8 allée de la Beuvrière
59133 Phalempin
03 20 90 25 26
- **SAINTE-CLAIRE**
9 impasse St Joseph
59000 Lille
03 20 09 51 83
- **ACCUEIL SAINT-FRANCOIS**
33 rue du Commandant
Jean Duhail
94120 Fontenay Sous Bois
01 45 14 07 00
- **LES CÈDRES**
6 avenue Albert Pleuvry
94370 Sucy En Brie
01 45 90 57 51
- **SAINTE-LOUIS**●
24 bis rue du Maréchal
Joffre
78000 Versailles
01 39 07 25 25
- **ANTOINE PORTAIL**
88 rue du Cherche Midi
75006 Paris
01 45 9 0 57 51
- **ASSOCIATION DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE DE FONTENAY-SOUS-BOIS**●
27 rue Lesage
94120 Fontenay Sous Bois
01 48 76 65 29



◆ Services à domicile, dont Accueil de jour, Hébergement Temporaire, portage de repas... / ● Mandat de gestion

L'ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT, C'EST :

- 4 siècles d'histoire,
- 20 ans d'existence,
- 22 résidences et des services à domicile,
- 1200 professionnels prenant soin jour et nuit de plus de
- 2100 personnes âgées et handicapées.

ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT

Siège social : 9 Rue Cler, 75007 Paris

Tél. : 01 53 17 35 20

Fax : 01 53 17 65 37

www.monsieurvincent.asso.fr